

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'

AGAM



Trimestriel



Chers amis généalogistes,

Le printemps est arrivé, mais la situation sanitaire nous impose de rester chez soi. C'est donc avec une certaine nostalgie que je regarde ce tableau de Clément Roassal qui nous immortalise les fêtes des Mai et des cougourons devant le monastère de Cimiez. Armons-nous de courage et de patience, car après la pluie vient le beau temps.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Nice-AD06. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

Entraide de Nice-MIN. Les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 14 h à 17 h. Animée par Claudine Poirier et Guy Sidler.

Permanence de Nice et Bleuets au MIN. Le dernier samedi du mois de 9 h à 11 h 30 (Bleuets), de 14 h à 17 h (Généalogie). Ouverte à tous les membres de l'AGAM.

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2^e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo.

Permanence de Nice-MIN. Le 2^e vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Entraide, accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

Permanence de Mouans-Sartoux. Prendre rendez-vous auprès de Georges Roland (roland.agam@gmail.com).

Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet. Le 2^e jeudi du mois à 14 h. Animée par Mireille Ghigo et Denis Colmon.

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1^{er} samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Gabriel Maurel.

Permanence de Roquebillière. Le 2^e samedi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30. Sur RV avec Gabriel Maurel.

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches
 - formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage. L'entrée principale du MIN se trouve «Porte C» au n° 61 de la route de Grenoble, entre le concessionnaire de voitures Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous ! Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois :
(Mireille Ghigo) mirghigie@orange.fr
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com
- Contact pour la permanence de Nice au MIN
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour trimestrielle de la base de relevés AGAM pour ce 1^e trimestre 2020 :

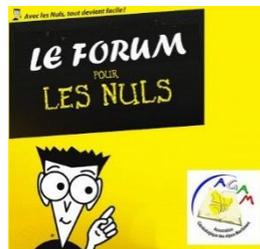
- ANTIBES : mariages 1833-1835, 138 actes.
- BELVÉDÈRE : décès 1588-1607, 584 actes.
- BREIL-SUR-ROYA - Piene : décès 1909-1947, 202 actes.
- CASTAGNIERS : mariages 1861-1869, 35 actes.
- CASTAGNIERS : naissances 1861-1869, 141 actes.
- COURSEGOULES : naissances 1766-1823, 1436 actes.
- LA TOUR : mariages 1886-1903, 26 actes.
- NICE Ste-Réparate : naissances 1655-1662, 2965 actes.
- NICE Ste-Réparate : naissances 1637-1642, 2407 actes.
- UTELLE : décès 1825-1841, 328 actes.

La base s'est enrichie ce trimestre de 8 262 actes et comprend, à la fin mars 2020, un total de 1 246 156 actes.

Alain Otho

NOTRE FORUM :

Comme nous constatons qu'un quart seulement de nos membres ont demandé un



accès, je vous propose une approche très simple pour s'inscrire :

Allez sur notre site à l'adresse suivante :

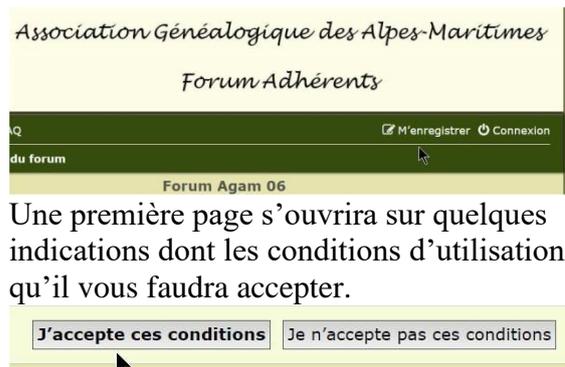
<http://www.agam-06.com/forumagam/> ou

bien cliquez sur le lien en page d'accueil de notre site Web.

L'utilisation de notre forum fait l'objet d'une inscription obligatoire qui devra être validée par l'administrateur.

Enregistrement :

C'est facile, commencez votre identification en cliquant sur la case « M'enregistrer » comme suit :

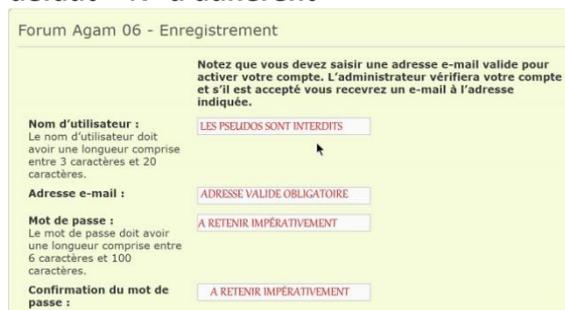


Une première page s'ouvrira sur quelques indications dont les conditions d'utilisation qu'il vous faudra accepter.

Vous obtiendrez une page à compléter.

Pour vos identifiants, il est impératif de vous faire connaître sous votre véritable identité afin d'attester de votre adhésion à l'association, toute identification sous pseudo et email fantaisiste sera bannie.

Privilégiez la forme « Nom Prénom » ou à défaut « N° d'adhérent »



Forum Agam 06 - Enregistrement

Notez que vous devez saisir une adresse e-mail valide pour activer votre compte. L'administrateur vérifiera votre compte et s'il est accepté vous recevrez un e-mail à l'adresse indiquée.

Nom d'utilisateur : Le nom d'utilisateur doit avoir une longueur comprise entre 3 caractères et 20 caractères. **LES PSEUDOS SONT INTERDITS**

Adresse e-mail : **ADRESSE VALIDE OBLIGATOIRE**

Mot de passe : Le mot de passe doit avoir une longueur comprise entre 6 caractères et 100 caractères. **À RETENIR IMPÉRATIVEMENT**

Confirmation du mot de passe : **À RETENIR IMPÉRATIVEMENT**

Veillez vérifier votre fuseau horaire.

Puis confirmez l'enregistrement.

Vous remarquerez qu'à ce stade vous pourrez rafraîchir le code proposé en cliquant sur « Rafraîchir le code de confirmation » si celui qui est proposé est ambigu. Cliquez sur la case « Envoyer »

Après l'envoi de ce bordereau, vous aurez une réponse provisoire vous indiquant la nécessité de votre validation sur ce forum.

Dès la réception du mail d'accord d'inscription vous pourrez vous connecter sur notre forum. (Vérifiez les spams si vous n'avez rien reçu)

Connexion :

Maintenant, cliquez sur « Connexion » après avoir complété les champs.

Vous obtiendrez cet écran :



Voyons d'abord comment rédiger un message : Plusieurs sous-forums sont à votre disposition.

Pour faire simple, allez dans « Discussions Généalogiques » puis sur « Nouveau sujet »



Et maintenant, tapez votre question :

Soyez précis dans vos demandes et, si possible, évitez plusieurs sujets dans une même demande, sauf si ceux-ci sont intimement liés.

N'oubliez de cocher la case :

« M'avertir lorsqu'une réponse est postée »

Ainsi, vous serez averti des réponses éventuelles, même si celles-ci ne seront pas forcément immédiates.

Dans toutes les rubriques du forum le principe des messages est identique.

Si vous souhaitez recevoir une notification à chaque nouveau message posté dans un sous-forum, vous devez décocher la case en bas de l'écran.



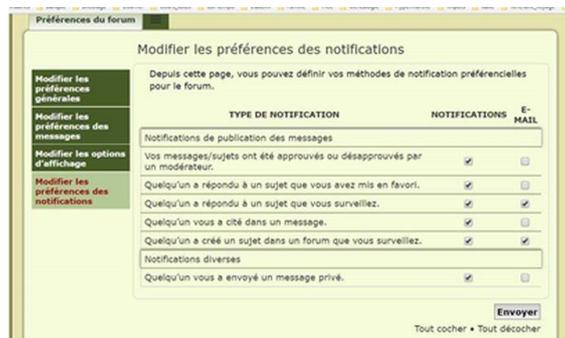
Menu "Panneau de l'utilisateur"



Les rubriques « Notifications » « Paramètres »



Vous pouvez aussi y accéder en cliquant sur la petite flèche à coté de votre nom. Les notifications sont les informations concernant les messages et les sujets que vous surveillez.



Votre « Profil »



Pour une bonne conduite, veillez à ajouter votre signature à chacun de vos messages.



Nous vous recommandons de ne pas trop toucher les diverses options de cette page.

Voir « Préférences du forum »



Cette page et ses divers onglets est explicite pour l'immédiat, seule l'option en anglais est à négliger.

NOTA

Si vous pensez être perdu dans ce forum, dans le bandeau bas du forum vous trouverez :



- Retour sur l'index principal.
- Contacter l'administrateur du forum.
- Voir les noms des membres inscrits.
- Ou alors retour sur le site : <http://www.agam-06.com/forumagam/>

Le **Forum Adhérents** est pour tous les adhérents, et tous les adhérents peuvent amener leurs contributions. Les sujets et messages publiés sont publics et accessibles par tous, mais seuls les adhérents peuvent poster ou répondre.

Si vous désirez plus de détails sur l'utilisation de ce forum je vous invite à consulter le tutoriel en cliquant sur ce lien : [Tutoriel du Forum](#)

Pour des questions de fonctionnement ou si vous avez des difficultés de connexion, vous pouvez écrire à Stéphanie, notre modératrice, à l'adresse agam.geneatique@gmail.com

P. Cavallo

RÉUNIONS AUX AD06 OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019

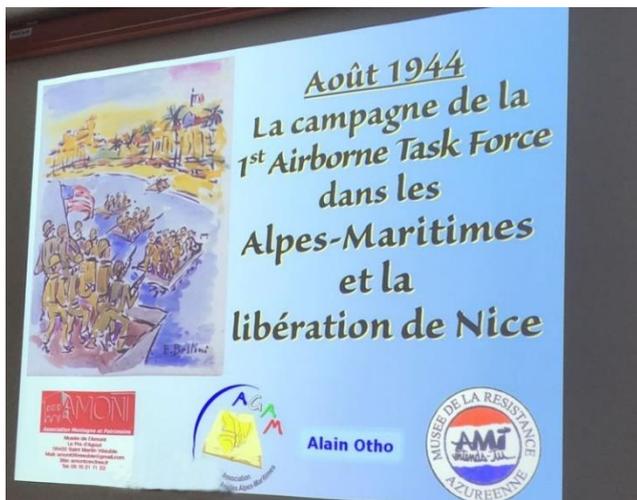
Séances animées par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.

Secrétaire de séance : Denise Loizeau.

Octobre

Sujet du jour : "Août 1944 : La campagne de la First Airborne Task Force dans les Alpes-Maritimes et la libération de Nice"

par Alain Otho



Il y a 75 ans, le 28 août 1944, l'invasisseur allemand quittait définitivement Nice. En ces temps de commémoration, il est nécessaire de revenir sur cet épisode important de l'histoire de la ville et de sa région en y intégrant les nouveaux apports de la recherche historique. L'assertion « Le jour où les Niçois se sont libérés... seuls » revient à ignorer les opérations militaires de la division aéroportée américaine en restreignant le champ d'action à la seule ville de Nice pour occulter sa région et les événements qui s'y déroulèrent. Est-il seulement possible d'imaginer que toute une division d'infanterie allemande, soit six bataillons disposés autour de la ville, ait pu décider de quitter Nice sous la seule menace d'une insurrection urbaine de quelques centaines d'hommes souvent mal armés, mal organisés, disposant de peu de munitions ? Des forces allemandes qui venaient de montrer leurs valeurs au combat face aux troupes d'élite américaines et canadiennes, des parachutistes et des forces

spéciales, sur les lignes de la Siagne et du Loup du 21 au 26 août et qui les confirmeront quelques jours après au col de Braus, à Menton et Castillon ?

Le texte complet d'Alain Otho se trouve dans le bulletin trimestriel de l'Agam numéro 47 du mois d'octobre 2019 :

<http://www.agam-06.com/le-journal-de-la-g-am>

Tour de table

Colette Bettenfeld a acheté le n° 52 hors série "Vos recherches en Europe" de *La Revue française de Généalogie* : comment mener des recherches dans l'Union européenne pour retrouver la trace de ses ancêtres.

Dans ce numéro, des spécialistes des recherches généalogiques dans chaque pays européen livrent en quelques pages un maximum de renseignements pratiques sur les démarches et les ressources à privilégier.

Jocelyne Rousse revient du congrès national de généalogie qui a eu lieu en Corse, à Ajaccio. Elle a rencontré nombre de personnes intéressantes. Le 25e congrès national de généalogie a eu lieu les 12 et 13 octobre 2019 au Palais des congrès d'Ajaccio en Corse.

L'Agam était représentée par Patrick Cavallo et Stéphane Sainsaulieu. Il y avait du monde, l'ambiance était sympathique. L'AG13 était présente, les Mormons aussi, mais pas Heredis. Les conférences avaient lieu dans un bel amphi, Patrick a assisté à une intéressante conférence sur l'histoire de la Corse.

Il a rencontré notamment M. Di Giovanni et Mme Valérie Arnold-Gautier, nouvelle présidente de la Fédération française de généalogie, avec lesquels il a eu des discussions intéressantes.

Le prochain congrès national aura lieu dans 2 ans.

Anny Leday a fait le test ADN proposé sur Internet par MyHeritage. D'après les résultats, elle est d'origine surtout espagnole.

Quelques tests américains de recherche ADN dont nous a parlé Anne-Marie Jensen :

- Pour le test "Autosomal " FTDNA, MyHeritage, 23 & Me, Ancestry, Living DNA. Seul FTDNA fait aussi Y-DNA (lignée paternelle) et MtDNA (lignée maternelle).
- FTDNA, MyHeritage et Living DNA accepte gratuitement le chargement des résultats d'un test fait avec d'autres compagnies. Il est aussi conseillé de télécharger ses données brutes et de les transférer sur Gedmatch (site gratuit), qui met à disposition de nombreux calculateurs d'ethnicité.

Michel Rarchaert vient pour la première fois, il est très intéressé et va adhérer à l'Agam. Il nous montrera le test ADN américain de sa fille.

Paul Jaquillard et Margaret Richardson ont fait eux aussi un test ADN.

Margaret nous parle de son grand-père qui a eu deux patronymes, Guyot et Diot. Diot est un nom de famille très répandu en France, notamment dans l'Allier. Mais, il s'agit le plus souvent d'une variante de Guyot.

Denis Colmon précise qu'il est fréquent de trouver des variantes dans les patronymes. Selon les actes, son nom est écrit Colmon, Colmou, Coulmou ou Cormeau.

Novembre

Sujet du jour : "La répression des Communards (1871-1880)" par Denis Colmon.

La Commune de Paris

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris. Elle est une conséquence de la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870. La Commune est une réaction au siège de Paris et une manifestation de l'opposition entre le Paris républicain et une Assemblée nationale à majorité monarchiste.



Le 2 septembre 1870, les généraux en chef des deux camps signent à Sedan l'acte de reddition de l'armée française en présence des deux souverains, l'empereur français Napoléon III et Guillaume I^{er} roi de Prusse.

Le 9 septembre 1870, après la capitulation de Sedan, les armées prussiennes arrivent par le nord de la France et mettent le siège devant Paris. La ville est fortifiée depuis 1840 à l'initiative du gouvernement Thiers. Paris dispose de 220 000 hommes pour sa défense.

Un gouvernement de défense nationale s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris, mais le 31 octobre, Auguste Blanqui (révolutionnaire socialiste français né en 1805 à Puget-Théniers (06) et mort en 1881 à Paris), opposé à l'inaction du gouverneur de Paris, prend l'Hôtel de Ville par un coup de force qui ne durera que 3 jours. Les élections démocratiques prévues auront lieu dans les mairies de Paris, ce qui entraîne pour la ville une organisation d'autogestion.

Le 18 décembre 1870 les portes de Paris sont fermées. Les forts de défense de Paris sont bombardés par les Prussiens les 28 et 29 décembre.

En janvier 1871, la ville de Paris est bombardée à son tour.

Le 18 janvier 1871, l'Empire allemand est proclamé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, à la faveur de la défaite de la France. Guillaume I^{er}, roi de Prusse, devient empereur allemand.

Le 28 janvier 1871, l'armistice est signé avec Bismarck, les conditions ne sont pas acceptées par les Parisiens, ce qui entraîne des répressions.

La Commune va durer un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 jusqu'à la «Semaine sanglante» du 21 au 28 mai 1871. Cette semaine est l'épisode final de la Commune de Paris. La Commune est écrasée et ses membres exécutés.

La plupart des communards participant aux événements de la Commune de Paris sont ouvriers ou employés, et républicains partisans du socialisme de l'époque, de l'autogestion, et même de l'anarchie.

Répression judiciaire des communards de Paris (1871-1880)

À Paris, les communards sont environ 200 000 dont 30 000 opérationnels. Lors de la bataille finale de la semaine sanglante, le 28 mai 1871, des centaines de communards sont tués au combat. Environ 20 000 sont exécutés sommairement par les Versaillais. Sur 36 000 communards arrêtés, 4 500 sont emprisonnés, 7 500 sont déportés (principalement en Nouvelle-Calédonie) et 10 000 condamnations sont prononcées, parmi lesquelles 93 à la peine capitale dont 23 sont exécutées. En 1871, le camp de Satory dans les Yvelines est le lieu d'exécution de nombreux communards qui y sont fusillés.

L'amnistie des communards est votée par le Parlement en 1880 et permet aux communards déportés de revenir en France.

Parmi les communards les plus connus, on peut citer Louise Michel emprisonnée à la prison de femmes de Clermont-de-l'Oise, puis déportée en Nouvelle-Calédonie. Elle meurt à Marseille en 1905.

La base de données ci-dessous rassemble les informations nominatives disponibles sur 41 375 personnes inculpées par la justice militaire et le Tribunal correctionnel de la Seine pour avoir participé à la Commune de Paris, à l'exclusion des mouvements de province.

<https://communards-1871.fr/index.php?page=presentation/accueil>

Cette base s'est efforcée de prendre en compte l'ensemble du processus répressif, de

l'arrestation à l'exécution des peines en passant par les séjours sur les pontons, l'élargissement du plus grand nombre par ordonnances de non-lieu, le jugement des accusés devant les 26 conseils de guerre, la déportation en Nouvelle-Calédonie, les détentions en prisons de la métropole et les grâces accordées jusqu'à l'amnistie de 1880.

Tour de table

Gilberte Bianchini travaille toujours sur Péone. Elle aide sa nièce qui commence sa généalogie.

Anny Chiamisa est toujours à la recherche d'un mariage.

Paul Gaymard effectue des recherches aux AD06. Il a indexé les archives notariales de Châteauneuf d'Entraunes et désire les confier à l'Agam. Il voudrait que ces relevés soient en libre accès.

Yves Mary est un nouvel adhérent. Il travaille avec Heredis et GeneaNet.

Bernard Roubeau travaille sur les divorces (ils ont été supprimés entre 1816 et 1884), et plus particulièrement sur celui de l'écrivain et poète Catulle Mendès et Judith Gautier, fille de Théophile Gautier.

Une loi autorisant le divorce est promulguée en 1792 pendant la Révolution et abrogée en 1816 sous la Restauration. Il est rétabli en juillet 1884. Marié en 1866, le couple Mendès-Gautier ne dure pas : le divorce sera prononcé le 28 décembre 1896 à Neuilly-sur-Seine. Mais dès 1869, peut-être même dès 1866, Catulle Mendès entretient une liaison avec la compositrice Augusta Holmès. Le couple Mendès-Gautier se sépare en 1878.

Dominique Nougier a fait éditer un livre de famille pour ses enfants.

RÉUNIONS AUX AD06 JANVIER ET FÉVRIER 2020

JANVIER :

En raison d'un mouvement social national, pas de tram et aujourd'hui et très peu de bus. La réunion aux AD06 a lieu quand même, mais la conférence de M. Nobécourt sur l'histoire du canton d'Annot est reportée au mois de mars. L'équipe animatrice est en partie présente avec Patrick Cavallo, Denis Colmon et Denise Loizeau qui proposent d'animer un atelier pendant lequel seront abordés les sujets généalogiques au choix de Mesdames Nougier, les deux adhérentes qui ont pu venir par leurs propres moyens. Les discussions tournent autour des deux guerres mondiales, la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945.

Patrick nous communique un site de généalogie qui permet de retrouver facilement un décès par patronyme et par département.

<http://gene.broussed.com/gene/>

Notre petit groupe visite ensuite avec beaucoup d'intérêt, dans la salle à côté, l'exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes :

"Dans les Alpes-Maritimes où ils soignent les blessés de la guerre (hôpitaux temporaires, 1914-1923)"

[Lien vers l'exposition](#)

Loin du théâtre des opérations de la Grande Guerre, les Alpes-Maritimes contribuent fortement aux soins des blessés, malades ou convalescents militaires. Plus de 21 500 lits sont aménagés dans quelque 140 bâtiments, notamment des hôtels, réquisitionnés, séquestrés ou généreusement mis à disposition.

Le ministère de la Guerre, la Croix-Rouge, les villes, des particuliers, voire des nations alliées contribuent à l'organisation et au financement des établissements hospitaliers. Au moins 178 000 militaires ont été soignés de 1914 à 1923 dans les Alpes-Maritimes.

En présentant près de quarante documents originaux, issus des fonds publics (dont le ministère des Armées) ou privés (Academia Nissarda) et de portraits dessinés par Jean-Jacques Ninon, l'exposition immerge dans l'organisation, les soins et les acteurs de l'hospitalisation des poilus dans les Alpes-Maritimes.



Exposition ouverte du lundi 13 janvier au vendredi 24 avril 2020.

Visite libre, entrée gratuite, de 8h45 à 16h15 du lundi au vendredi.

Adresse :

Salle d'exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes

Centre administratif départemental

Bâtiment Charles-Ginesy

147 boulevard du Mercantour 06200 Nice

Février

Sujet du jour : "Le site de l'Agam"

Les activités de l'association, les nouvelles, le forum de discussion, les bases de relevés, les

Bleuets, les fiches généalogiques, les archives du bulletin, la bibliothèque, etc.

Dans le site de l'Agam, à partir des rubriques et onglets, on trouve les nombreuses informations suivantes (liste non exhaustive) :

- L'association : informations, manifestations, journées, bulletins, forum de discussion et son tutoriel, page Facebook, présentation de l'Agam, conseil d'administration, bulletin d'adhésion, bibliothèque (326 ouvrages).
- Activités : manifestations 2020, réunions et permanences, journal de l'Agam, relevés, programme des formations
- News (nouvelles).
- Projets : fiches généalogiques, Bleuets, Augusta06.
- Héraldique.
- Liens : Alpes-Maritimes, généalogie, recherches à l'étranger, Guerre de 1914-1918, logiciels.
- Archives : activités passées, photos.
- Espace privé réservé aux adhérents : base des adhérents, des actes relevés par l'Agam, des données GeneaBank, des fiches généalogiques, des conscrits, des "Morts pour la France", des pays, des communes des Alpes-Maritimes (code postal et code Insee).
- Contact : agam.06@gmail.com



Le forum de discussion permet de participer aux échanges entre membres de l'AGAM :

www.agam-06.com/forumagam

Il faut s'inscrire avec son nom et son prénom, son adresse mail et choisir un mot de passe. L'inscription est validée par l'administrateur du site.

Un tutoriel est à la disposition des adhérents dans la rubrique utilisation du forum.



Visite de l'exposition des Archives départementales :

Un certain nombre d'adhérents se déplacent dans la salle à côté pour visiter l'exposition :

"Dans les Alpes-Maritimes où ils soignent les blessés de la guerre (hôpitaux temporaires, 1914-1923)".

[Lien vers l'exposition](#)

Tour de table

Patrick Cavallo nous fait part de nouveau d'un site de généalogie qui permet de retrouver facilement un décès par patronyme et par département.

La recherche est faite à partir des fichiers décès de l'INSEE de 1970 à 2020. Elle permet de trouver les dates de naissance et décès ainsi que les communes :

<http://gene.broussed.com/gene/>

Paul Gaymard effectue des recherches aux AD06. Il a indexé les archives notariales de Châteaufort d'Entraunes et a confié ses relevés à l'Agam afin qu'ils puissent être consultés en libre accès.

Bernard Roubeau, membre de l'Agam et ancien vice-président du cercle Richard Wagner Nice Côte d'Azur, a animé en janvier à l'hôtel West-end la première rencontre de l'année 2020 par une conférence qui a révélé les relations artistiques entre le peintre Auguste Renoir, l'écrivain Judith Gautier et le compositeur Emmanuel Chabrier, avec Richard Wagner.

Prochaine réunion aux AD06 mercredi 25 mars 2020, dont le sujet sera :

"La petite et la grande histoire du canton d'Annot par les graffitis anciens de la grotte de La Lare (Saint-Benoît, Alpes-de-Haute-Provence)" par M. Jean-Claude Nobécourt.

RÉUNION À ROQUEBRUNE SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019

La séance est animée par Gabriel Maurel.

Secrétaire de séance : Gabriel Maurel.

Présents : 8 adhérents (Armand Amaranto, Eliane Gara, Nicole Ghisolfo, Jean-Pierre Nocentini, Colette Pastorello, Jeanine & Maïté Truchi).

PROGRAMME

Accueil, informations diverses, journées généalogiques et bleuets, tour de table ; entraides personnalisées généalogique et paléographique.

ACCUEIL, INFORMATIONS DIVERSES

Compte-rendu succinct de la dernière réunion

du 02/11/2019 animée par Jeanine Truchi :

6 présents : Françoise Belmon, Eliane Gara, Jean Pierre Nocentini, Mme Pons, Jeanine & Maïté Truchi.

Malgré l'absence de connexion Internet, l'entraide généalogique a été possible.

L'AG de l'AGAM est fixée au samedi 25 janvier 2020, salle Caroline, Nice (à côté de l'église Jeanne d'Arc).

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RELEVÉS

LA TURBIE : décès 1671-1960, 9603 actes qui remplacent 4528 actes.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE : mariages 1585-1944, 3437 actes qui remplacent 2479 actes.

"JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES & BLEUETS" 2019

Saint-Martin Vésubie du dimanche 6 octobre, organisée avec l'AMONT ;

Villefranche/Mer du samedi 12 octobre et **Cap d'Ail** du samedi 9 novembre, organisées par Michel Schmitt : de nombreux visiteurs à toutes ces manifestations, un compte-rendu succinct en est fait, les comptes rendus complets seront dans le prochain bulletin de l'AGAM.

"JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES & BLEUETS" 2020

Saint-Jean-Cap-Ferrat : samedi 25 avril, organisée par Michel Schmitt.

Sospel : samedi 16 mai, organisée avec le Cercle d'Études du Patrimoine et de l'Histoire de Sospel.

D'autres contacts seront à prendre après les élections municipales du mois de mars.

ENTRAIDES PERSONNALISÉES

Elles se sont poursuivies.

Prochaine réunion samedi 1^{er} février 2020 à 14h dans le Centre Culture & Loisir de Roquebrune Venez nombreux, avec vos questions, vos ordinateurs, ...

Dans l'attente, passez de bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux pour 2020 et n'oubliez de régler votre cotisation 2020 (pour ceux qui ne l'on pas encore fait).

La séance est levée à 17h

ANTIBES JANVIER ET FÉVRIER 2020

Présents : Mmes N. Bulliat, D. Hamel, S. Pons, N. Prandt, I. Marin, MM. D. Jolivot, M. Astre, P. Hureau.

Recherches notariales pour le Loiret, la Seine-et-Marne et l'Yonne :

Vous trouverez les contrats de mariages et un index alphabétique pour les époux.

Archives hospitalières des Armées

Si vous recherchez des renseignements médicaux pour un soldat, la correspondance est à adresser à:

Hôpital des Armées
23 rue de Châteauroux _BP 21105_ 87052
Limoges

Enfants abandonnés

T. Adam nous présente sur le sujet un diaporama venant de la section "Généalogie" de l'association sportive et culturelle de la CMCAS des Hauts-de-Seine (personnel des industries électriques et gazières) dont il était président il y a quelques années.

La première diapositive présente la loi qui régleme la déclaration de grossesse et qui n'est promulguée qu'en 1556 par l'édit d'Henri II. La déclaration de grossesse est l'acte par lequel les femmes célibataires ou veuves font savoir à l'autorité judiciaire qu'elles sont enceintes. La loi est mise en place afin de lutter contre les avortements et les infanticides. Elle vise aussi à réduire les abandons d'enfants.

Les diapositives suivantes présentent de nombreux exemples d'actes de naissance, du plus simple au plus riche en indices, concernant la reconnaissance de l'enfant. Un des actes mentionne un enfant trouvé dans une "gorbeille", il s'appellera Gorbella (en patois, la corbeille est la gorbe) ou un autre acte dont l'enfant a la moitié d'un billet écrit, l'autre moitié devra servir à le retrouver.

Archives de Rome

Dans Gallica, le cabinet des titres est en ligne, un répertoire aide à la recherche :

<https://gallica.bnf.fr/blog/03062015/c-comme-cabinet-des-titres?mode=desktop>

Décès de 1970 à nos jours

Le site <http://phgervais.free.fr/> vous indique la date de naissance le lieu, la date de décès et le lieu pour une personne. Il y a toutefois quelques personnes manquantes.

Mireille Ghigo, Arlette Fixot, Thierry Adam,
Marc Duchassin

**En raison de l'épidémie de coronavirus (COVID-19), les permanences, réunions et manifestations sont annulées jusqu'à nouvel ordre.
N'hésitez pas à utiliser le [forum](#) pour échanger vos infos et poser vos questions généalogiques.**